Congrès AFSP Toulouse 2007

Atelier 1 "Regards multiples sur les actions et dispositifs visant à politiser la consommation"

Eric Pautard (CERTOP-CNRS, Université Toulouse II) pautard@univ-tlse2.fr

Consommer moins : consommer mieux ? La sobriété des usages énergétiques en question

Parler de maîtrise de l'énergie, c'est évoquer en creux l'idée d'un contrôle des consommations négocié de manière informelle entre l'Etat gestionnaire et les usagers des ressources énergétiques. Pourquoi de manière informelle ? Tout simplement parce que l'idée d'un interventionnisme prescriptif du politique sur la sphère privée n'est pas envisageable dans la société française où chacun reste libre d'agir en conformité ou pas, dès lors que cela n'est pas contraire à la Loi. A défaut de légiférer sur ce qui constitue l'usage énergétique convenable, en définissant des mesures coercitives pour faire rentrer dans le rang les déviants, la sphère politique ne peut que constater les limites de son action face à des usagers qui revendiquent leur autonomie et s'opposent aux tentatives d'ingérence perçues comme intrusives. Dans le meilleur des cas, ces politiques trouvent leur public par l'emploi de mesures incitatives (crédit d'impôts) encourageant les propriétaires à l'achat d'équipements énergétiquement performants, mais il reste encore beaucoup à faire pour changer largement les usages eux-mêmes en les amenant vers une plus grande sobriété. Sans carotte ni bâton, et à défaut d'un dispositif technique encadrant la pratique (comme c'était le cas dans la mise en œuvre du tri sélectif), l'action publique semble donc relativement démunie pour initier un vaste mouvement de maîtrise des consommations énergétiques. C'est donc par le biais de nombreux médiateurs, chargés de véhiculer les valeurs associées à la sobriété énergétique, que ces politiques nationales et territoriales se mettent en œuvre de manière plus ou moins déléguée. S'appuyant aussi bien sur des dispositifs publicitaires classiques que sur l'implication (spontanée ou sollicitée) d'associations, cette dynamique publique de promotion des économies d'énergie dépend ainsi de ces actants et de leur efficacité à faire infléchir les usagers de l'énergie vers une plus grande modération dans leurs usages.

De la chasse aux gaspis à la lutte contre l'effet de serre

Si dans les années 1970, lors des premières grandes politiques d'économie d'énergie, la situation était bien différente de celle que l'on connaît aujourd'hui, c'est principalement pour deux raisons. Tout d'abord, on constate que la formulation du message politique pouvait alors se faire de manière plus directe et explicite, le Président ou le Premier Ministre venant à la télévision pour faire appel au civisme des français. Ce type d'allocution correspondait en effet à ce qui était perçu comme une situation de crise nationale après le premier choc pétrolier. De fait, le caractère solennel du propos (hérité du Général de Gaulle) prenait une autre dimension dans le contexte incertain de l'époque. Ensuite, il faut rappeler que l'enjeu du

moment était le pétrole dont le prix venait de flamber en plein hiver. Un problème grave se posait donc pour les transports, pour le chauffage et pour l'électricité. C'est ce qui incita le Gouvernement à prendre des mesures drastiques, sans recourir pour autant à de quelconques formes d'interdiction qui auraient limité la liberté des individus ou des entreprises. La France se lança alors dans une grande « Chasse aux Gaspis », tandis que tout au long de la décennie, un vaste programme électro-nucléaire (Plan Messmer) était mis sur pied pour permettre au monopole étatique de production électrique (EDF) de se défaire de sa dépendance au pétrole.

Dès lors, les politiques d'économie d'énergie vont largement bénéficier de la richesse nationale que va constituer l'énergie nucléaire (en dépit des risques inhérents à ce mode de production) puisque l'atome assure dès le début des années 1980 l'indépendance électroénergétique de la France. Par la suite, un autre effet de contexte va contribuer à rendre caduques les encouragements à la sobriété énergétique. En effet, le contre-choc pétrolier de 1986 va entraîner la chute des prix des hydrocarbures, le baril de pétrole brut passant sous la barre des 10 dollars, c'est-à-dire un niveau 4 fois inférieur au pic record de septembre 1980. Dès lors, les fonds publics consacrés à la maîtrise de l'énergie vont diminuer petit à petit comme peau de chagrin, le temps de la « Chasse aux Gaspis » semblant alors révolu. La récession énergétique paraissant dépassée, les usages se libèrent tandis que les équipements électriques prolifèrent et que le parc automobile connaît un développement massif. Synonymes de confort et de modernité, ces biens de consommation s'imposent vite et génèrent une croissance très importante des consommations énergétiques. On est loin du temps où il fallait économiser. Au tournant des années 90, l'objectif des gouvernements qui se succèdent est d'abord d'inciter à la consommation des ménages et le dynamisme des entreprises. L'économie énergétique nationale supplante alors les économies d'énergie.

La maîtrise de l'énergie va cependant être réactualisée lorsque émerge sur le devant de la scène publique la question du changement climatique au milieu des années 90. Suite à la signature par la France des accords de Kyoto, les raisons d'économiser l'énergie vont donc se déplacer en intégrant progressivement le risque climatique dans la communication à destination des usagers énergétiques. Ceci étant, il n'est plus question de crise immédiate dans ce cas. Une intervention catastrophée de l'Exécutif n'est donc plus vraiment envisageable dans ce contexte et de nouvelles façons d'agir vont émerger pour sensibiliser les consommateurs. Invités à s'impliquer individuellement par le biais de campagnes de communication, ces derniers ont vocation à devenir des « éco-citoyens », en ajustant par euxmêmes leurs pratiques quotidiennes pour éviter les conséquences redoutées des changements climatiques qui s'annoncent à l'avenir. Ainsi, en une trentaine d'années, on a vu s'opérer une double translation temporelle des enjeux et des modes d'encouragement initiés en matière d'économies d'énergie. D'une part, on est passé d'une focale économique et énergétique à une prise en compte des enjeux environnementaux de long terme ; tandis que d'autre part, on a abandonné une certaine discipline des pratiques qui caractérisait les politiques publiques des années 1970 en privilégiant davantage une pédagogie du faire jugée plus adéquate face aux réticences des citoyens à l'égard des formes d'intrusion moralisatrice du politique dans la sphère de l'intimité domestique. De fait, et à l'instar de ce que l'on a pu aussi remarquer concernant d'autres types de recommandations politiques relatives aux pratiques individuelles, la mise en scène du message s'est modifiée au gré des mutations de la société française.

Une nouvelle forme de citoyenneté?

Emblématique des *nouvelles formes d'engagement politique* [Smith, 1998], la participation spontanée d'individus dans le champ écologique a amené le vocabulaire politique à s'ajuster face à la transformation des relations entre la société et la nature. C'est ainsi qu'a progressivement émergé le terme d'éco-citoyenneté dans le débat public en lien avec les campagnes de communication conçues pour promouvoir la préservation des ressources naturelles ou le tri sélectif des ordures ménagères. De fait, en abordant cette question sous l'angle de la citoyenneté, nous voilà une fois encore revenu au débat classique qui entoure cette notion depuis les écrits fondateurs d'Aristote. D'autant qu'ici, l'objet de l'action se révèle bien spécifique, puisqu'il implique de rompre avec les couplages *idion / oikos* (vie privée / logement familial) d'une part, et *koinon / agora* (vie publique / espace public) d'autre part, en amenant l'individu domestique à interagir avec la Cité, au nom d'un bien commun (*koinon agathon*) transcendant : la Nature.

S'agit-il donc bien d'une nouvelle forme de citoyenneté ? En effet, face au développement d'une pluralité de citoyennetés [Tronquoy *et al.*, 2003] dans l'espace public contemporain, on peut se demander si nous ne sommes pas plutôt en présence d'un phénomène de mode dont les sciences humaines et sociales se feraient l'écho. Ce n'est pas l'avis du politologue britannique Andrew Dobson [2003]. Selon lui, on peut réellement parler de citoyenneté écologique, en dépit du fait que celle-ci rompt avec l'architecture classique des théories sur la citoyenneté, basée sur une triple opposition binaire :

- 1)- Au principe aristotélicien d'équivalence entre droits et devoirs, l'auteur répond qu'en matière d'écologie, il n'existe pas de réciprocité entre ces deux dimensions, le citoyen écologique n'ayant, selon lui, que des devoirs. Cette unilatéralité de l'acte écologique (qui n'est pas sans rappeler le principe du *Don* désintéressé, cher aux théoriciens anti-utilitaristes) se distingue donc nettement de l'approche contractuelle classique de la citoyenneté.
- 2)- Par ailleurs, Dobson rejette l'idée d'une séparation rigide entre la sphère privée et la sphère publique. Pour lui, c'est justement au sein du domicile que s'apprennent et s'épanouissent les vertus écologiques. En ce sens, il cherche à revaloriser l'espace domestique en le reconnaissant comme un lieu d'activité citoyenne en matière environnementale.
- 3)- En lien avec le point précédent, Dobson rejette l'opposition entre une activité citoyenne (associée à la sphère publique) jugée bénéfique et progressiste, et une passivité (associée à la sphère privée) jugée mauvaise et conservatrice. Considérant que ce découpage résulte davantage d'une conception politique que d'une réelle catégorisation analytique, l'auteur affirme que l'éco-citoyenneté démontre, au contraire, la possibilité d'une citoyenneté active au sein de la sphère privée.

Enfin, constatant le développement de nouvelles notions (« rights of the unborn » : droit des générations futures) dans une société globalisée (où se développe une citoyenneté de type cosmopolite [Stengers, 1996]), Dobson propose de sortir la citoyenneté du cadre spatial de l'Etat-Nation en la déplaçant sur une arène internationale. De même, il l'extrait d'une temporalité présente pour prendre en compte le long terme. Ainsi, il rajoute aux trois oppositions fondatrices qu'il conteste, une distinction entre une citoyenneté territorialisée et une qui serait (comme c'est le cas pour la citoyenneté écologique) déterritorialisée :

« Les engagements des citoyens écologiques dépassent le temps et l'espace, au-delà des générations à naître. Ils savent que les actes d'aujourd'hui auront des implications pour les gens de demain et considèrent que le "générationnisme" est une façon de penser aussi indéfendable que le racisme ou le sexisme. » 1

¹ DOBSON Andrew (1999), *Ecological citizenship : a disruptive influence*, Political Studies Association Annual Conference, Nottingham University, p.17. Traduction de l'anglais faite par nous-même.

A la fois connectée au local et au global, l'éco-citoyenneté aurait donc vocation à se réaliser aussi bien dans l'arène privée qu'au niveau mondial, où le citoyen de la Terre (Earth citizen) rencontre le citoyen du monde (world citizen). Dans ce cadre, Dobson considère que la sphère domestique s'imposerait alors comme un tremplin vers les arènes internationales et intergénérationnelles.

Cette présentation de la citoyenneté écologique pose cependant un certain nombre de questions. En effet, peut-on encore parler de citoyenneté dès lors que l'individu ne peut pas prétendre à des droits en contrepartie des devoirs qu'impliquent sa participation ? La dimension privée de l'action ne disqualifie-t-elle pas, par essence, cette forme de citoyenneté ? L'acte *éco-citoyen* se réalise-t-il, par essence, dans la sphère privée ou s'oriente-t-il vers la *polis*, en prenant un sens politique tourné vers l'extérieur ?

Nous n'essaierons pas ici de répondre de manière définitive à ces questions, car cela impliquerait de rouvrir la boîte de Pandore qu'est le débat sur la citoyenneté. Toutefois, un certain nombre de points soulevés par Dobson méritent que l'on y revienne.

D'une responsabilité écologique à une éthique de l'Environnement

Dans un monde qu'on considère généralement comme étant de plus en plus individualiste et globalisé, le double idéal d'une écologisation de la pensée [Morin, 1992] et d'un développement du sentiment d'appartenance à une communauté terrestre [Morin, 2000] semble préfigurer un renouvellement de la citoyenneté, à travers notamment une focale environnementale. Paradoxalement pourtant, on observe également que ce morcellement des formes de citoyennetés, autour de particularismes sectoriels ou culturels [Bourque, Duchastel et Pineault, 1999], contribue à vider de son sens la notion même de citoyenneté.

Loin d'être une citoyenneté en soi, l'engagement écologique n'est pas davantage une citoyenneté pour soi, malgré un certain nombre de similitudes avec la définition proposée par Jean Leca [1986]. En effet, on retrouve dans cette conceptualisation le principe d'une réciprocité entre droits et obligations qui n'a pas de sens dans le cas d'un engagement unilatéral en faveur de la Nature. Il n'est donc peut-être pas vraiment pertinent de considérer ce phénomène social en l'associant à l'idée de citoyenneté. Constatant que ce qui est surtout en jeu, c'est -d'une part- la sensibilisation de la société à la problématique environnementale, et d'autre part, la rationalisation des pratiques anthropiques affectant l'écosystème global, il peut paraître plus adéquat de parler de responsabilité écologique. En effet, on peut penser, à l'instar du Prinzip Verantwortung (principe responsabilité) d'Hans Jonas [1979], que la société est aujourd'hui confrontée à la nécessité de se responsabiliser, et que c'est pourquoi elle définit un ensemble d'orientations normatives. De la sorte, on voit émerger une sorte d'éthique de la responsabilité qui pourrait, selon Karl-Otto Apel, « indiquer les principes régulateurs du comportement interhumain en vue de la participation de l'individu à l'organisation d'une responsabilité solidaire vis-à-vis des actions collectives de grande portée entreprises par les hommes »².

Ceci étant, l'impératif moral (sous-entendu par une gestion éthique des problèmes environnementaux) suppose la diffusion sociale d'un ensemble de normes de comportements *éco-responsables*, normes correspondant aux vertus qui structurent la morale écologique. Et,

² APEL Karl-Otto (1988), Discussion et responsabilité, t.2, Contribution à une éthique de la responsabilité, Paris, Cerf, 1998, p.16.

ces exigences *déontiques*³ -puisque c'est de morale dont il s'agit ici- peuvent être appréhendées de manière différente, tant il est vrai qu'elles renvoient à des notions ambiguës comme la prudence [Latour, 1995], la compassion [Boltanski, 1993] ou –par extension- la justice [Rawls, 1971]. Ainsi, l'action environnementale appliquée à la sphère privée renvoie à la notion d'individualisation politique, au sens où celle-ci envisage l'action collective comme la résultante d'une agrégation d'actes individuels. De ce fait, le processus politique de responsabilisation des citoyens s'avère complexe puisqu'il implique un cadrage normatif des usages, basé sur une *éthique de l'environnement* [Prades, 1995] à géométrie variable (de l'attitude *eco-friendly* au devoir écologique), selon les acteurs sociaux qui s'en font les promoteurs. Ainsi, comme nous allons le voir à présent, la diffusion du message éco-citoyen dépend largement de la façon dont celui-ci est mis en œuvre par le politique, relayé et transformé par les médiateurs, et approprié par les individus qui en sont destinataires.

Politiques incitatives et usages domestiques

Aborder la question d'une politique de régulation des usages individuels pose le problème du poids des habitudes qui les déterminent dans l'activité quotidienne. Expression du libre-arbitre des acteurs dans leur rapport aux objets, les comportements des ménages échappent aux contraintes de l'action publique et s'avèrent très difficiles à faire changer. De plus, quand il s'agit, comme c'est le cas ici, d'une politique de *rupture* avec les routines [Pautard et Zélem, 2004], des résistances se font sentir. C'est pourquoi les politiques de maîtrise de l'énergie qui se sont succédées depuis plus de 25 ans se sont limitées à une dimension strictement incitative, tant il semble *inacceptable* pour le secteur résidentiel de voir la sphère publique inférer de manière coercitive sur la praxis quotidienne des ménages.

A l'instar d'autres cas d'intervention publique dans l'univers des usages domestiques, les politiques de sobriété énergétique s'adressent aux ménages en faisant valoir l'intérêt pour tout un chacun de changer ses habitudes. Basées sur le principe de l'échange, elles impliquent une contrepartie bénéficiaire pour l'usager qui s'en empare. Ainsi, un particulier laissera d'autant plus facilement son automobile au garage si les transports en commun mis à disposition par les pouvoirs publics sont un service performant. De la même manière, pour ce qui est de la rationalisation des consommations énergétiques, les ménages évaluent sur le modèle coût/bénéfice l'offre publique. On voit alors s'opposer le coût qualitatif en termes de vigilance quotidienne et de confort face au bénéfice quantitatif en termes de d'économies financières⁴. Toutefois, comme le souligne Bruno Maresca [2001:113], « les modes de vie contraignent fortement les comportements », et l'on sera ainsi d'autant plus favorable à certaines limitations des usages si l'on est dans un contexte qui les rendent plus faciles. De la sorte, autant les termes de l'échange peuvent atteindre un large public dans le cas de l'offre de transports collectifs (puisqu'ils peuvent se caractériser par un bénéfice appréciable au niveau du temps de trajet, ou d'évitement des embouteillages), autant ils révèlent leurs limites dès lors que l'incitation est de nature économique. En effet, dès lors qu'il existe un déséquilibre dans l'équation du point de vue des acteurs disposant de revenus élevés, on constate que ceuxci préfèrent maintenir leur qualité de vie en l'état actuel, au détriment d'une limitation de leur facture énergétique qu'ils ne considèrent pas comme problématique financièrement. De ce

-

³ Du grec *déontos* : devoir. En philosophie, la logique déontique s'emploie à formaliser les rapports entre ce qui est obligatoire, interdit, facultatif ou permis.

⁴ La dimension écologique du bénéfice étant largement occultée par les prescripteurs et les usagers, tant il est vrai que celle-ci est impossible à évaluer au niveau individuel.

fait, ce sont souvent les ménages les plus modestes qui ont tendance à limiter leur consommation, quitte pour cela à remettre en cause un mode de vie déjà précaire.

La société de consommation face au défi de la sobriété

Les dynamiques de marché, en ce qu'elles déterminent partiellement les usages énergétiques des consommateurs, sont un obstacle de taille pour la mise en place des politiques de maîtrise de l'énergie. La prise en compte de cette dimension du problème implique alors, pour les pouvoirs publics, d'œuvrer à une inversion de la tendance sociale à dépenser toujours plus en la matière, en valorisant au contraire une consommation raisonnée. Ce choix de société, loin d'être un retour en arrière, engage par là même l'ensemble des citoyens autour d'un projet politique d'envergure visant à privilégier l'intérêt général (présent et futur, national et mondial) sur les intérêts particuliers. Mais cela ne va pas sans souci, tant les *sirènes* de la consommation semblent résonner bien plus fort que celles de la sobriété.

Ainsi, on se trouve en présence d'une action publique *schizophrène*, prise entre les enjeux de la croissance économique et ceux d'une régulation des consommations, entre le principe libéral d'une préservation de l'autonomie individuelle et le principe interventionniste d'orientation des comportements. Face à cela, l'individu est également partagé entre *égoïsme* subjectif et *universalisme* citoyen, adoptant une « *stratégie raisonnable* » d'externalisation des coûts et d'internalisation des gains [Leca, 1986]. Se pose alors la question de savoir comment coexistent le *consommateur* et le *citoyen* au sein d'un même individu face à ces signaux extérieurs (économiques, sociaux et politiques) qui disent tout et son contraire.

Captifs au sein d'un système illusoirement abondant en énergie, les citoyens enracinent leurs pratiques d'achat dans un ensemble structuré d'habitudes qui tend à les conduire à consommer toujours davantage, en correspondance avec l'image positive relayée par les publicités. Face aux dispositifs de captation des publics [Cochoy, 2004] mis en œuvre par les grandes firmes d'équipement électrique, les pouvoirs publics peuvent paraître démunis pour changer la donne et modifier substantiellement les comportements énergétiques dépensiers. En effet, le déséquilibre en matière de communication grand public rend la tâche ardue aux promoteurs de la maîtrise de la demande énergétique, puisque pour une publicité encourageant des pratiques sobres, on voit dans le même temps pléthore de messages vantant la puissance de telle automobile, les intérêts de la climatisation, la simplicité du chauffage électrique ou le charme des éclairages d'ambiance. Dans ce cadre, les pouvoirs publics disposent de peu d'armes pour lutter et impulser une dynamique efficace de *contre-captation*. A moins d'interdire la publicité pour ce type d'usages (comme c'est le cas dans le cadre de la loi Evin, à l'encontre du tabac et des alcools) ou d'augmenter de manière très conséquente ses budgets de communication en faveur de la maîtrise de l'énergie (pour changer le rapport de force), le politique ne peut pas rivaliser avec l'économique pour initier un changement global dans les usages domestiques de l'énergie.

Pour *libérer* les consommateurs de la *captation privée*, les pouvoirs publics semblent donc contraint de substituer à ce modèle une conception citoyenne, faisant la part belle au sens et aux valeurs, en privilégiant la logique écologique à la logique économique. A l'instar de l'adaptation des pratiques ménagères en matière de tri des déchets, l'exigence de rationalisation des usages énergétiques s'appuie donc sur une motivation d'ordre civique ou écologique pour que les comportements ainsi valorisés se transforment et se perpétuent durablement [Monforte, 2001]. Partant du constat que les français se disent très concernés par les problématiques environnementales, les politiques publiques tentent de lancer et d'instituer

une mode de l'hypo-consommation -ou de la déconsommation (évoquée par Raymond Aron lors d'un entretien télévisé en 1974)-, tout en restant en retrait et en laissant aux acteurs l'initiative de leur propre changement domestique. L'action publique, ainsi invisibilisée, doit alors se réaliser par l'adhésion des citoyens à une certaine conception du bien-consommer liée à un ensemble de valeurs dont ils s'emparent [Maresca, 2001]. Ainsi, les acteurs inscrivent leurs pratiques en correspondance avec le sens qu'ils souhaitent leur donner. Humanisme et universalisme se retrouvent alors convoqués pour justifier de manière absolue [Boltanski et Thévenot, 1991] le choix d'un type de comportements quotidiens plus responsables et plus raisonnés. De la sorte, la prescription publique se retrouve presque occultée du fait de sa discrétion et de sa dimension exclusivement incitative (donc non contraignante) dont peuvent librement s'emparer les consommateurs sensibilisés aux enjeux écologiques. Ceci étant, la part de la population dont nous faisons ici état reste résiduelle, ce qui pose plus généralement la question de la diffusion sociale élargie de ce type de raisonnement signifiant sur les pratiques de consommation. En effet, ces innovations comportementales ne peuvent prendre réellement du sens et de la valeur que si une grande partie de la population se les approprie. Mais la diffusion ne relève alors plus vraiment des pouvoirs publics, tant l'effet de mode [Forsé & Mendras, 1983] est sujet à variation selon les personnes qui souscrivent à cette forme de frugalité, vécue comme une sorte de « résistance ordinaire » [Dobré, 2002].

A défaut donc d'une dynamique *spontanée* de changement, la sphère politique ne peut plus guère compter que sur une action contraignante pour contrôler la consommation. Toutefois, et nous l'avons déjà signalé auparavant, une telle régulation des usages serait probablement difficilement acceptée, tant par les consommateurs que par les entreprises liées au domaine de l'énergie, si tant est que de telles dispositions soient constitutionnellement conformes. Dans ce cadre, l'action publique se doit de faire appel à d'autres méthodes pour convaincre les ménages qu'ils doivent modifier leur manière de consommer de l'énergie. Parmi celles-ci, on peut en signaler [Kapferer, 1978 :339] tout particulièrement deux :

« La première, la stratégie active, repose sur la persuasion pour amener le public à modifier de lui-même son comportement. (...) La seconde, la stratégie passive, repose sur la manipulation directe de l'environnement, et ne compte pas sur la volonté du public. »

Face aux insuffisances des procédures incitatives, les pouvoirs publics tendent de plus en plus à s'orienter vers un recours à la seconde solution, pour réglementer l'*environnement* (conçu, par Jean Noël Kapferer, comme l'*un des principaux agents de perpétuation des habitudes*) des publics qu'il cherchent à faire évoluer vers de nouveaux comportements.

Légitimer l'intervention publique dans la sphère domestique

Transformer les rapports et représentations que les ménages entretiennent avec l'énergie implique au préalable de s'immiscer au sein de leur intimité domestique. Et on sait que cette intrusion du politique dans la vie privée pose question tant le domicile familial est perçu comme un lieu de repli et de liberté. Par ailleurs, le changement que les pouvoirs publics tentent d'initier se heurte à des résistances dont les motifs sont loin d'être toujours rationnels [Jambes, 2001]. En ce sens, le désengagement ou le désintérêt d'une partie du public à l'égard des campagnes de prévention peut s'expliquer par un *excès de confiance* ou un *déni du risque* (comme dans le cas du sida ou des toxicomanies⁵), par une *routinisation* du danger annoncé (une fois passée l'inquiétude des premières alertes)⁶, ou encore par un refus

⁵ PERETTI-WATEL Patrick (2001), *La société du risque*, Paris, La Découverte, pp.86-88.

⁶ GOFFMAN Erving (1973), La mise en scène de la vie quotidienne, t.II. Les relations en public, Paris, Minuit, pp.227-236.

des contraintes matérielles et temporelles [Maresca, 2001 :109] liées au changement des habitudes. Ces freins sociaux correspondent à la culture à laquelle adhèrent les individus et « rendent souvent inopérants les arguments scientifiques » car ils situent « le débat sur un autre niveau » [Peretti-Watel, 2001]. De fait, il s'avère excessivement difficile pour les pouvoirs publics d'intervenir légitimement au niveau des usages individuels. C'est donc par un certain nombre de détours que les politiques destinées à modifier les pratiques domestiques se mettent en œuvre. Ainsi, et on le constate en ce qui concerne la maîtrise de l'énergie, les pouvoirs publics font appel à toutes les bonnes volontés (notamment associatives) pour assurer la promotion des usages énergétiques sobres. Ce partenariat a des effets bénéfiques bilatéraux puisqu'il permet à la fois aux associations (de consommateurs ou écologistes) de faire valoir leurs positionnements sur la question dans un cadre institutionnel, et aux politiques de toucher la sphère privée de manière indirecte. De la sorte, il s'agit de susciter un comportement sans visibiliser l'action publique, tout en donnant aux citoyens l'impression d'être moteurs, eux-mêmes, du changement⁷.

Face à la dimension normative d'un cadrage politique des usages individuels, l'action publique se retrouve ainsi déléguée aux citoyens qui ont déjà franchi le pas de l'écocitoyenneté. Ces « agents de changement » (pionniers et innovateurs, [Mendras & Forsé, 1983]) jouent dès lors un rôle important dans la diffusion sociale de l'idée d'éco-citoyenneté. Tenants d'une citoyenneté corporative [Bourque, Duchastel et Pineault, 1999], ils font valoir leur positionnement au confluent des mondes domestiques, civiques et de l'opinion [Boltanski & Thévenot, 1991], en cherchant à obtenir à la fois un soutien institutionnel et individuel. En ce sens, ces précurseurs deviennent des éco-prosélytes chargés de responsabiliser leurs congénères, en propageant largement une bonne parole environnementale, et en se mettant en scène dans leur vie quotidienne. Toutefois, il n'existe pas une seule et même éthique environnementale, et ce sont donc des visions variables et sectorisées (selon les préférences et les focalisations des acteurs) qui sont développées au sein de l'espace public.

Mise en œuvre par des individus (en direction de leur cercle de proches) ou par des structures de médiation organisées, cette promotion d'un mode de vie écologiquement raisonné prend donc des formes multiples, selon qu'elle résulte d'une volonté individuelle libre ou d'une orientation de l'action collective. De ce fait, la participation des individus à l'action publique contribue à influer plus largement sur le contenu de la rationalisation normative des usages énergétiques quotidiens, avec la diffusion ascensionnelle d'un ensemble de valeurs écologiquement orientées. C'est ainsi qu'on peut voir se construire par sédimentation une morale écologique, institutionnellement encouragée et relayée par les pouvoirs publics. Egalement mises en œuvre dans le cadre scolaire, au travers des programmes d'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), ou au sein même de l'Administration par le biais de la Charte du Fonctionnaire éco-responsable (initiée en 2005 à l'initiative du Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat), ces formes de sensibilisation détournée se développent et favorisent progressivement l'acceptabilité de l'orientation normative des pratiques individuelles par la sphère publique. A contre-pied des stratégies classiques d'exhortation (de type top-down), et sans non plus s'appuyer véritablement sur des formes de régulation par le bas (bottom up), ce mode d'orientation indirecte des pratiques s'apparente davantage à une diffusion réticulaire, au sens

⁷ BEAUVOIS Jean-Léon et JOULE Robert-Vincent (2000), Capacités de mobilisation des ménages en matière d'économies d'énergie. Rapport final de l'étude sur les comportements de MDE en PACA, Marseille, Arène. Toutefois, cette approche pose question sur un plan éthique, tant la théorie de l'Engagement formulée par Beauvois et Joulé s'apparente parfois à une méthode pavlovienne favorisant le réflexe conditionné.

où de nombreux médiateurs sont mobilisés pour influer sur les habitudes de consommation des ménages.

La médiation du message de sobriété énergétique : Entre profusion et confusion

Toutefois, certaines limites inhérentes à ce processus *délégatif* [Callon, Lascoumes & Barthe, 2001] émergent du fait de la pluralité des médiateurs et du caractère protéiforme du message de sensibilisation qu'ils mettent en œuvre. Ainsi, quoique vecteurs d'une innovation sociale, ces individus (écologistes ou non) et ces collectifs (associatifs ou politiques) font l'objet de nombreuses critiques relatives à la dimension idéologique de leur discours. En effet, la tendance parfois *moraliste* voire *hygiéniste* [Latour, 1995] de cette nouvelle éthique environnementale suscite une réticence chez ceux qui perçoivent d'abord cette incitation au changement comme résultant d'une revendication de l'écologie politique.

Aux antipodes des campagnes de sensibilisation mises en œuvre par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et par le Ministère de l'Ecologie, on a en effet vu se développer des discours plus radicaux qui tendent à générer des réactions de rejet face à ce que certains perçoivent comme relevant d'une sorte d'extrémisme anticonsumériste. Se désignant comme « objecteurs de croissance » (en France), partisans de la « simplicité volontaire » au Québec ou « réfractaires au développement » (en Suisse), le réseau d'associations qui s'est structuré depuis une dizaine d'années en faveur de la Décroissance est assez exemplaire à cet égard. En effet, ce mouvement s'est progressivement invité sur la scène publique (dans le sillage des mouvements altermondialistes) en dénonçant dans un premier temps la publicité⁸, puis en publiant un périodique (sobrement intitulé La Décroissance), avant de se lancer discrètement dans l'aventure électorale sous l'étiquette du Parti de la Décroissance. Prenant appui sur les enseignements du Rapport Meadows (1972), ainsi que sur les écrits d'Ivan Illich, de Jacques Ellul ou d'Alfred Sauvy, ce courant de pensée s'est formalisé (grâce au soutien de quelques universitaires reconnus) en s'appropriant la notion de Décroissance initiée par l'économiste Nicholas Georgescu-Roegen [1979]. Militant en faveur de modes de vie alternatifs, les tenants d'une décroissance soutenable⁹ se positionnent dans l'espace public sur un mode dénonciateur en fustigeant nombre de comportements de consommation dominants avec lesquels ils veulent rompre.

Plus proche des formes de boycott ou d'aconsommation [Dobré, 2002], ce type d'implication ne passe pas inaperçu et fait des émules tout en suscitant dans le même temps de très vives critiques. En effet, on est ici loin des recommandations mesurées (au sens où elles se refusent à demander un effort trop important aux citoyens) formulées par la sphère politique. A mi-chemin entre ces deux visions prescriptives, on trouve aussi la démarche négaWatt (portée par l'association du même nom) qui défend l'idée selon laquelle « la seule énergie qui ne pollue pas est celle que l'on ne consomme pas ». Moins controversée et plus axée sur les questions de sobriété énergétique, cette structure associative s'emploie depuis plusieurs années à proposer des conseils d'usage qui permettent de consommer moins sans pour autant que le confort domestique ne soit remis en cause.

_

⁸ Par l'entremise des *Casseurs de Pub* (version francophone du mouvement *Adbusters*) dans le prolongement de l'ouvrage de Naomi Klein (2000), *No Logo. Solutions For A Sold Planet*, Londres, Flamingo.

⁹ L'adjonction du terme *soutenable* vise évidemment à se distancier des apagogies négatives qui s'appuieraient sur le fait que le véritable opposé du vocable *croissance* est celui de *récession* sur un plan économique.

De fait, on voit qu'un même message peut être relayé de façons bien distinctes, selon les argumentaires utilisés par les médiateurs. Dans le même sens, on peut constater le fossé qui sépare les formes locales de recommandation et les artilleries médiatiques nationales (Défi Pour la Terre de la Fondation Nicolas Hulot) ou internationales (campagne PowerSwitch du WWF ou le film *Une Vérité Qui Dérange* d'Al Gore). Dans le premier cas de figure, l'action de sensibilisation s'inscrit sur un plan interpersonnel, à l'échelle d'un territoire, dans un registre de proximité [Breviglieri, 1999 ; Thévenot, 2006] tandis que dans le cas des campagnes massives de sensibilisation, le nombre d'adhérents 10 s'impose comme l'indicateur de leur propre validité et comme le fondement de la légitimité de leur démarche globale pour « sauver » la planète et les générations futures. On est donc sur deux niveaux de médiation incomparables, chacun confectionnant à sa manière une alchimie complexe entre responsabilisation, dramatisation, stigmatisation, accusation, engagement, implication, participation, exemplarité, encouragement, incitation, manipulation, promotion,.... Et autant il y a d'actants chargés de la médiation, autant on a de recettes différentes qui se combinent, se contredisent, se complètent, s'opposent et se superposent. Dès lors l'unité du message écocitoyen est complètement impossible à réaliser, ce qui génère une réelle confusion sur les enjeux [Pautard, 2007] et sur les solutions qui sont censées y correspondre.

Ceci étant dit, on constate toutefois qu'en association largement cet ensemble de médiateurs dans le processus de définition et de diffusion d'une éthique environnementale du quotidien, les pouvoirs publics réussissent en partie à élargir l'auditoire de l'éco-citoyenneté. Pour autant, il convient également de souligner que la conception de la citoyenneté écologique qui en découle s'apparente dans une certaine mesure à une forme d'idéologie émergente. On rejoint alors la notion d'interpellation du sujet telle qu'elle est définie par Louis Althusser [1970]. En effet, l'individu (libre) se retrouve ici interpellé conjointement par la société civile et les pouvoirs publics qui l'exhortent à se soumettre librement aux principes normatifs [Thériault, 1999] qui fondent l'idéologie éco-citoyenne. Dès lors, c'est au sujet d'accomplir « tout seul les gestes et les actes de son assujettissement » [Althusser, 1992 :121]. Devenu responsable de ses propres actions, le citoven écologique n'en reste cependant pas moins exposé aux différentes formes de contrôle social (visibles et invisibles) qui structurent la mise en application de cette façon de penser et d'agir. Et toute déviance par rapport à la discipline éco-citoyenne fait donc l'objet d'un jugement interpersonnel, bien plus contraignant et direct que celui émanant de la sphère publique, qui n'est -pour sa part- que le cadre de ce dispositif panoptique [Foucault, 1975]. Ainsi, la recherche d'une « rectitude morale » [Latour, 1999] en matière environnementale conduit parfois les individus à s'exposer à une surveillance au sein même de leur foyer. Mais encore faut-il que l'un des membres de la cellule domestique soit d'ores et déjà un convaincu de la cause et s'emploie à la défendre face aux autres.

Les dissonances entre confort domestique et sobriété énergétique

Comme nous venons de l'évoquer, il ne suffit pas d'adhérer au principe de la sobriété énergétique et de se préoccuper de l'environnement pour correspondre véritablement à la figure de l'hypothétique citoyen écologique. Encore faut-il mettre tout cela en actes. En effet, même si de nombreux baromètres d'opinion sur l'environnement nous montrent que les français sont de plus en plus soucieux de préserver l'avenir de la planète et se disent prêts à agir en conséquence, il s'avère dans la pratique que bien peu d'entre eux passent du dire au

_

 $^{^{10}}$ Au sens où les personnes sensibilisées sont invitées à adhérer, le plus souvent sur le principe, aux recommandations d'usages qui leur sont adressées.

faire. La question se pose donc de savoir comment est appréhendé le moment fatidique du passage à un comportement qualifié d'éco-citoyen au-delà des simples déclarations d'intention. Cette forme de rationalisation des usages n'a-t-elle pas un caractère éminemment politique ? En ce sens, ne peut-on donc pas considérer que le fait d'adopter un telle conception conduit à se réinventer [Kaufmann, 2004] en s'inscrivant –soi et sa pratique- dans une identité écologique.

Mais qu'en est-il alors de cette identité : est-ce un étendard ou un fardeau ? De même, au cours de ce processus de mise en pratique des valeurs écologiques, à quel moment passe-t-on (ou non) d'une dynamique d'imitation à une dynamique de conviction ? Interpellés sur leurs propres incohérences par ceux qu'ils cherchent à convaincre, un certain nombre de prescripteurs potentiels cherchent en effet à se dissocier de l'image de l'écolo et préfèrent ne pas s'impliquer de manière externe (c'est-à-dire, en tant que prêcheur cherchant à convertir ses ouailles) et se contentent d'agir à l'intérieur de leur foyer. Dans le même ordre d'esprit, nombre d'individus hésitent, refusant d'endosser une identité connotée comme régressive (le fameux retour à la bougie), allant à contre-courant d'une société de confort [Le Goff 1994]. A l'épreuve de l'individualisme contemporain, l'implication citoyenne de la sphère de l'intimité domestique pose donc de nombreuses question au sein d'un espace public libéré des rapports traditionnels de domination [Habermas, 1962], où chacun peut choisir de s'engager ou pas dans l'action collective, en étant tantôt actif, tantôt passif.

Raisonner ses usages : Un processus souvent inachevé

L'idée même d'une adhésion concrète de l'individu à une prescription exogène implique au préalable un certain nombre d'étapes au cours desquelles pléthore d'embûches parsème le chemin vers l'adoption d'usages énergétiques sobres. Dans un premier temps, il faut que le message soit entendu par son destinataire. Mais entendre n'est qu'un préalable. C'est seulement « percevoir par l'ouïe¹¹ ». Il faut donc par la suite que le message dépasse cette stricte phase sensorielle pour susciter l'écoute. En effet, écouter, c'est « prêter l'oreille à » quelque chose, c'est « s'appliquer à entendre ». Et ce n'est qu'à partir de là que peut éventuellement se poser la question de la compréhension puis de l'appropriation du message par l'écoutant.

Dans le prolongement de cette relation synaptique, c'est la réaction de l'individu face au message qu'il convient d'interroger, en fonction du niveau de compréhension et d'appropriation propre à chacun. Réagir peut en effet avoir plusieurs sens, si l'on s'en tient aux définitions que nous propose le dictionnaire : « 1. Présenter une modification qui est un effet direct de l'action exercée par un agent extérieur ; (...); 3. Répondre d'une certaine manière à une action, à un évènement ; 4. S'opposer activement à l'action de quelque chose, résister (réagir contre la routine) ; 5. Avoir des répercussions sur quelque chose »¹².

Si la première définition résonne assez parfaitement avec notre propos (au sens où il y a une *modification* liée à un *agent extérieur*), la troisième s'y rapporte également en ce qu'elle introduit une dimension floue (*d'une certaine manière*) qui illustre bien la multiplicité des *réponses* individuelles envisageables. Dans le même sens, la cinquième évoque les effets

¹¹ Evidemment, certains objecteront que ce verbe est également un synonyme de « *comprendre* » (comme dans le cas du verbe espagnol « *entender* ») et que cela dépasse donc largement la simple perception sonore. Toutefois, nous avons fait le choix ici de nous baser sur l'acception première du terme, telle qu'elle est présentée dans *Le Petit Larousse Illustré* (2003).

¹² Nous avons volontairement exclu la seconde définition, correspondant à l'usage du terme en chimie.

(répercussions) qui découlent de la réaction, sans pour autant que l'on puisse les définir plus précisément, puisqu'ils dépendent (comme nous venons de le voir) du type d'appropriation qui est faite du message. Enfin, la quatrième définition renvoie a contrario à l'idée d'un rejet, mais n'implique pas forcément une prise de distance vis-à-vis de l'agent extérieur présent dans la première acception. En effet, l'exemple proposé fait référence à la routine, ce qui nous amène alors à envisager la réaction comme pouvant aussi être le résultat d'une réflexivité de l'acteur sur lui-même, suite la prise en considération d'un message prescriptif.

C'est à ce stade, une fois que l'individu a réagi de manière effective à la recommandation que l'on peut observer (ou pas) la mise en œuvre de celle-ci puis l'inscription éventuelle de cette nouvelle pratique dans la durée. Toutefois, ces deux phases (opérationnalisation et enracinement) sont encore des paliers importants à franchir avant d'arriver au terme du parcours. En effet, c'est alors qu'on va assister à des phénomènes de rémanence (au sens où la pratique encouragée et modifiée subsiste en l'absence de prescription) ou –à l'inverse- de résilience (avec un retour à la pratique initiale) dont la causalité est souvent difficilement explicable ou identifiable.

Présentée par ceux qui y sont *arrivés* comme le prolongement logique de la trajectoire que nous venons de décrire, l'implication individuelle dans la sphère prescriptive contribue à l'émergence d'une boucle de rétroaction, dès lors que celui qui fut le destinataire du message en devient l'auteur et qu'il cherche à convaincre d'autres individus. Devenu promoteur d'un corpus de pratiques qu'il juge positivement, l'acteur en « *favorise le développement* » ¹⁴ sur un plan horizontal, en donnant à voir son propre exemple personnel. Il devient donc un partenaire invisible de l'action publique, en soutenant à sa manière, l'idée de ce qu'est une *bonne* pratique énergétique.

L'Individu et le Politique : Relations et Réactions

Pour tenter de comprendre comment les destinataires des politiques contemporaines de Maîtrise de l'énergie perçoivent le message qui leur est adressé, il nous a semblé intéressant de revenir avec les ménages que nous avons rencontrés sur les politiques d'économie d'énergie initiées suite au choc pétrolier de 1973 pour saisir ce qu'il restait de cette action publique trente ans plus tard. On a alors pu constater que cette période restait une référence historique, à l'aune de laquelle certaines personnes *jugent* encore les initiatives actuelles en matière d'économies d'énergie. Ce regard comparatif que les acteurs portent sur une même politique (mais à deux époques différentes de leur vie) a par ailleurs permis de constater combien le rapport entre les individus et le politique avait évolué avec le temps.

Bien évidemment, les points de vue exprimés varient en fonction de l'âge des personnes, et on observe sans grande surprise que ce sont les individus les plus jeunes de notre échantillon qui parlent le moins de la fameuse « *chasse aux gaspis* » des années 1970. Cet état de fait nous amène également à remarquer une divergence profonde entre ceux qui ancrent leur raisonnement dans le passé et ceux qui s'inscrivent dans le présent. En effet, en procédant à un découpage binaire, on constate que la catégorie de ceux qui avaient entre 20 et 35 ans en 1975 (c'est-à-dire des personnes âgées de 50 à 65 ans en 2005) enracinent assez souvent leurs savoirs en matière d'économie d'énergie dans cette époque de leur vie, tandis

¹³ Les notions employées ici (rémanence et résilience) ne renvoient –bien évidemment- pas à la terminologie psychologique, mais au sens premier de ces termes : rester (du latin *remanere*) et se retirer (du latin *resilire*).

Définition du verbe *promouvoir* (provenant -lui aussi- d'un verbe latin, *promovere*, qui signifie *faire avancer*.

que leurs enfants (si on peut se permettre se raccourci pour désigner les 20-35 ans d'aujourd'hui) soulignent pour leur part la rupture profonde qui sépare les enjeux du choc pétrolier des années 1970 et la situation actuelle davantage marquée par des enjeux environnementaux (pollution de l'air, climat et déchets nucléaires). Ainsi, tandis que les premiers restent marqués par une forme de discipline républicaine intériorisée (au sens où il s'agit d'une obéissance aux injonctions d'Etat, celui-ci prenant appui sur la responsabilité quasi-patriotique de tous les français face à une crise nationale grave), les seconds envisagent la concrétisation de leur acte sobre en énergie au regard de valeurs post-matérialistes qui leur sont propres (donc non définies par les pouvoirs publics) et qu'ils tendent à revendiquer comme telles. Entre ces deux grands ensembles (artificiellement découpés, cela va de soi), la catégorie des personnes aujourd'hui âgées entre 35 et 50 ans est plus difficile à définir tant il s'avère que son positionnement est plus composite, associant à différents degrés les deux approches précédemment présentées. Enfin, pour ce qui est des personnes de plus de 65 ans, c'est davantage une culture d'après-guerre qui domine, particulièrement dans les milieux ruraux et chez ceux qui disposent de pension de retraite limitées. La mobilisation de souvenirs associés à des périodes difficiles contribue dans ce cas à expliquer les pratiques sobres, cellesci trouvant leur origine dans l'instauration résignée d'une économie domestique de subsistance. Il n'y a donc que peu de références aux politiques des années 1970 chez ces personnes, à l'exception de critiques récurrentes sur l'instauration de l'heure d'été en 1975.

Pour en revenir à la rupture évoquée ci-dessus, précisons au préalable que ce découpage simpliste n'est jamais que l'agrégation de réponses fréquentes semblant diverger de manière importante au regard de l'âge des enquêtés. Cependant, s'il faut relativiser cette distinction générationnelle (conçue à partir de la série d'entretiens que nous avons réalisés), il convient quand même de rappeler qu'une précédente étude quantitative¹⁵ montrait déjà l'importance majeure de l'âge dans le rapport que les individus entretiennent avec l'idée d'une rationalisation de leurs pratiques énergétiques. Il ne peut donc pas simplement s'agir a posteriori : la perception du social et du politique est d'un biais de recherche incontestablement située et tend à expliquer les variations générationnelles que nous avons pu identifier. En effet, on peut affirmer sans trop prendre de risque que la situation sociopolitique contemporaine est assez distincte de ce qu'elle était il y a trente ans. Inutile pour cela de rappeler toutes les mutations majeures qui ont conduit à la situation présente. Au travers des entretiens réalisés, on a ainsi pu observer un fort décalage entre deux époques, l'une caractérisée par une acceptation disciplinée des recommandations politiques, et l'autre où l'idée même d'une moralisation publique semble inconcevable, dans une société ouverte où chacun peut choisir de définir lui-même les contours de son agir environnemental [Mormont, 2006] en piochant à son gré dans le grand supermarché des valeurs.

Le « bon usage » : une nouvelle forme de moralisation politique du quotidien ?

Confronté aux recommandations qui lui sont adressées, chaque individu est libre d'ajuster ou pas sa pratique. Rien ne l'oblige à le faire, sinon le sentiment individuel du *devoir*, sous-entendu par le caractère moral des messages l'encourageant à adopter des gestes économes en énergie. Il ne s'agit donc pas d'enfermer les ménages dans une logique qui relèverait strictement d'une évaluation matérialiste entre coûts et bénéfices. De manière plus idéelle, les notions de *bien* et de *mal* interviennent et orientent le choix de l'acteur. En effet,

-

¹⁵ PAUTARD Eric (2005), *Des prescripteurs aux usagers : un premier état des lieux*, Rapport de recherche n°1 ADEME – EDF R&D, Septembre 2005, pp. 62-79.

ce dernier peut décider de se conformer au *bon usage* s'il considère que celui-ci est *juste* car il entre en résonance avec une rationalité propre à l'individu.

Ainsi, dans le prolongement de la typologie¹⁶ proposée par Max Weber [1971], l'activité humaine peut être analysée à l'aune d'une rationalité en finalité (« C'est évident que si on me dit que je peux y gagner financièrement, je vais tout de suite essayer de consommer moins »), d'une rationalité en valeur (« Il faut qu'on agisse pour notre environnement. Tout le monde doit en prendre conscience. (...) C'est vraiment ce qu'il y a de plus important aujourd'hui »), d'une réaction affective (« Maintenant qu'on en discute, je me rends compte que je consomme trop. D'habitude, j'y fais pas trop attention, mais là je me retourne et je vois toutes ces lumières (les veilles : NdA) et ça m'énerve. Je me dis que c'est du gâchis. (...) Attendez-moi, je vais aller les éteindre tout de suite »), ou d'un savoir traditionnel (« Je ne me pose pas toutes ces questions. C'est comme ça. J'ai toujours fait attention »). De fait, les pratiques relèvent d'un degré plus ou moins important de réflexivité et ne sont donc pas sujettes de la même manière aux messages qui viennent interférer dans leur quotidien.

Tandis que certains ont une idée déjà bien précise de « ce qu'il faut faire » et de « ce qui est bien », d'autres sont en attente d'informations pour orienter leurs usages. Dès lors, tout dépend de la manière dont les prescripteurs (et les médiateurs) vont concevoir le message visant à convaincre les individus du bien-fondé d'une plus grande sobriété des usages quotidiens de l'énergie, en jouant tantôt sur un registre affectif (par l'usage délicat d'un catastrophisme éclairé¹⁷), tantôt en procédant à une sorte de moralisation des usages (valorisation / dévalorisation), et tantôt en construisant des argumentaires objectivés pour montrer le but concret d'une limitation des consommations.

Politiser la consommation?

Comme nous avons essayé de le montrer ici, la question n'est pas tant d'acheter un produit plutôt qu'un autre au regard d'exigences éthiques, mais plutôt d'interroger l'idée même de ce que l'on va consommer. Dans ce cadre, la participation de l'Etat et des collectivités territoriales au processus de politisation de la consommation se fait donc selon des divers canaux : tantôt, au travers de campagnes de sensibilisation, tantôt par le biais de médiateurs multiples auxquels la sphère politique délègue plus ou moins volontairement le travail de prescription. Dans un cas, il s'agit d'encourager l'adoption de ce que l'ADEME qualifie d'usages rationnels de l'énergie, dans la continuité d'une logique d'action publique visant à proposer des cadres de rationalité écologique prédéfinis dans lesquels les individus sont invités à s'insérer au quotidien. Dans l'autre cas, les modalités du message sont plurielles au regard de la transformation que le message subit sous l'effet des différents médiateurs qui s'en emparent. En effet, en faisant varier les échelles d'observation, on a pu constater que loin d'être une catégorie homogène, le message éco-citoyen est -dès son origine- porté par des acteurs très différents, avant d'être par la suite mis en forme (voire légitimé) par le biais de professionnels aux logiques diverses (consultants en communication, psychologues sociaux, énergéticiens, administratifs, ou écologues). De fait, les formes d'exhortation varient et révèlent chacune une dimension morale sous-jacente qui favorisera ou nuira à l'ambition initiale, selon que les destinataires entreront en résonance avec le message ou qu'a contrario

_

¹⁶ Les traductions françaises étant encore controversées, rappelons que dans la version originale (parue de manière posthume en 1921), il s'agit respectivement des notions de *Zweckrational*, de *Wertrational*, d'*Affektuell*, et *Traditional*

¹⁷ DUPUY Jean-Pierre (2003), *Pour un catastrophisme éclairé*, Paris, Seuil.

ils le percevront comme relevant d'une ingérence morale inacceptable de par son caractère intrusif. Quoique s'appuyant sur des registres discursifs distincts, ces différents positionnements en faveur d'une même cause (la sobriété énergétique) illustrent cependant l'incontestable montée en puissance de cette thématique. Pour autant, l'impact social de ces multiples initiatives reste encore à évaluer sur le long terme.

Bibliographie

ALTHUSSER Louis (1970), « De l'idéologie », Sur la reproduction, Paris, PUF, 1995.

ALTHUSSER Louis (1992), L'avenir dure longtemps, Paris, Stock-Imec.

BARTHE Yannick, CALLON Michel et LASCOUMES Pierre (2001), Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique, Paris, Le Seuil.

BOLTANSKI Luc et THEVENOT Laurent (1991), De la justification. Les économies de la grandeur, Paris, Gallimard.

BOLTANSKI Luc (1993), La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique, Paris, Métailié.

BOURQUE Gilles, DUCHASTEL Jules et PINEAULT Eric (1999), « L'incorporation de la citoyenneté », *Sociologie et sociétés*, vol.XXXI, n°2 : « Citoyenneté et identité sociale », automne 1999.

BREVILGLIERI Marc (1999), L'usage et l'habiter. Contribution à une sociologie de la proximité, Thèse de Doctorat, Paris, EHESS.

COCHOY Franck (2004), « La captation des publics entre dispositifs et dispositions, ou le petit chaperon rouge revisité », in COCHOY Franck (ed.), La captation des publics. C'est pour mieux te séduire, mon client..., Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, pp.11-61.

DOBRE Michelle (2002), L'écologie au quotidien. Eléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire, Paris, L'Harmattan.

DOBSON Andrew (2003), Citizenship and the Environment, Oxford, Oxford University Press.

FORSE Michel et MENDRAS Henri (1983), Le changement social. Tendances et paradigmes, Paris, Armand Colin.

FOUCAULT Michel (1975), Surveiller et punir, Paris, Gallimard.

GEORGESCU-ROEGEN Nicholas (1979), Demain la décroissance. Entropie – Ecologie – Economie, Lausanne, Editions Favre.

HABERMAS Jürgen (1962), L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise, Paris, Payot, 1978.

JAMBES Jean-Pierre (2001), Territoires apprenants. Esquisses pour le développement local du XXI^{ème} siècle, Paris, L'Harmattan.

JONAS Hans (1979), Le principe responsabilité, Paris, Flammarion, 1998.

KAPFERER Jean-Noël (1978), Les chemins de la persuasion. Le mode d'influence des média et de la publicité sur les comportements, Paris, Gauthier-Vilars.

KAUFMANN Jean-Claude (2004), L'invention de soi. Une théorie de l'identité, Paris, Armand Collin.

LATOUR Bruno (1995), « Moderniser ou écologiser ? A la recherche de la "septième cité" », *Ecologie politique*, n°13, pp.5-27.

LATOUR Bruno (1999), *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte.

LECA Jean (1986), « Individualisme et société », in BIRNBAUM Pierre et LECA Jean (eds.), Sur l'individualisme, Paris, FNSP.

LE GOFF Olivier (1994), L'invention du confort. Naissance d'une forme sociale, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

MARESCA Bruno (2001), « L'exigence écologique : de l'adhésion à la pratique », in BOYER Michel, HERZLICH Guy et MARESCA Bruno, L'environnement, question sociale. Dix ans de recherche pour le ministère de l'Environnement, Paris, Editions Odile Jacob.

MONFORTE Isabelle (2001), « De la récupération au recyclage », in BOYER Michel, HERZLICH Guy et MARESCA Bruno, L'environnement, question sociale. Dix ans de recherche pour le ministère de l'Environnement, Paris, Editions Odile Jacob.

MORIN Edgar (1992), « Pour une pensée écologisée », in THEYS Jacques et KALAORA Bernard, La Terre outragée. Les experts sont formels, Paris, Editions Autrement.

MORIN Edgar (2000), Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur, Paris, Seuil.

MORMONT Marc (2006), « Pour une théorie de l'agir environnemental », Communication introductive du colloque international *Eco-citoyenneté*. *Comment favoriser le passage à l'acte favorable à l'environnement? Comment promouvoir les nouvelles habitudes individuelles et collectives*?, Marseille, 9 et 10 novembre 2006.

PAUTARD Eric et ZELEM Marie-Christine (2004), « L'éco-citoyenneté à l'épreuve de la routine domestique : le cas des dépenses d'énergie dans les ménages », in GENDRON Corinne, SALLES Denis et VAILLANCOURT Jean-Guy (eds.), Actes du colloque « Environnement et Développement Durable : pratiques individuelles et collectives », XVIIème Congrès de l'AISLF (Tours), Montréal, CEH – ESG – UQÀM, pp. 231-237.

PAUTARD Eric (2007), « Vers une gouvernance électrique territoriale : Histoire, enjeux et perspectives », *Annales de la Recherche Urbaine*, n°103 : « Ville et Energie », Septembre 2007. (à paraître)

PRADES José (1995), L'éthique de l'environnement et du développement, Paris, PUF.

PERETTI-WATEL Patrick (2001), La société du risque, Paris, La Découverte.

RAWLS John (1971), Théorie de la nature, Paris, Seuil, 1997.

SMITH Mark (1998), *Ecologism : Towards ecological citizenship*, Milton Keynes, Open University Press.

STENGERS Isabelle (1997), Cosmopolitiques II, Paris, La Découverte, 2003.

THERIAULT Joseph-Yvon (1999), « La citoyenneté : entre normativité et factualité », *Sociologie et sociétés*, vol.XXXI, n°2 : « Citoyenneté et identité sociale », automne 1999.

THEVENOT Laurent (2006), L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement, Paris, La Découverte.

TRONQUOY Philippe (ed.) (2003), « Les nouvelles dimensions de la citoyenneté », *Les Cahiers Français*, n° 316, Septembre-Octobre 2003.

WEBER Max (1971), Economie et Société, Paris, Plon (édition originale posthume, 1921).